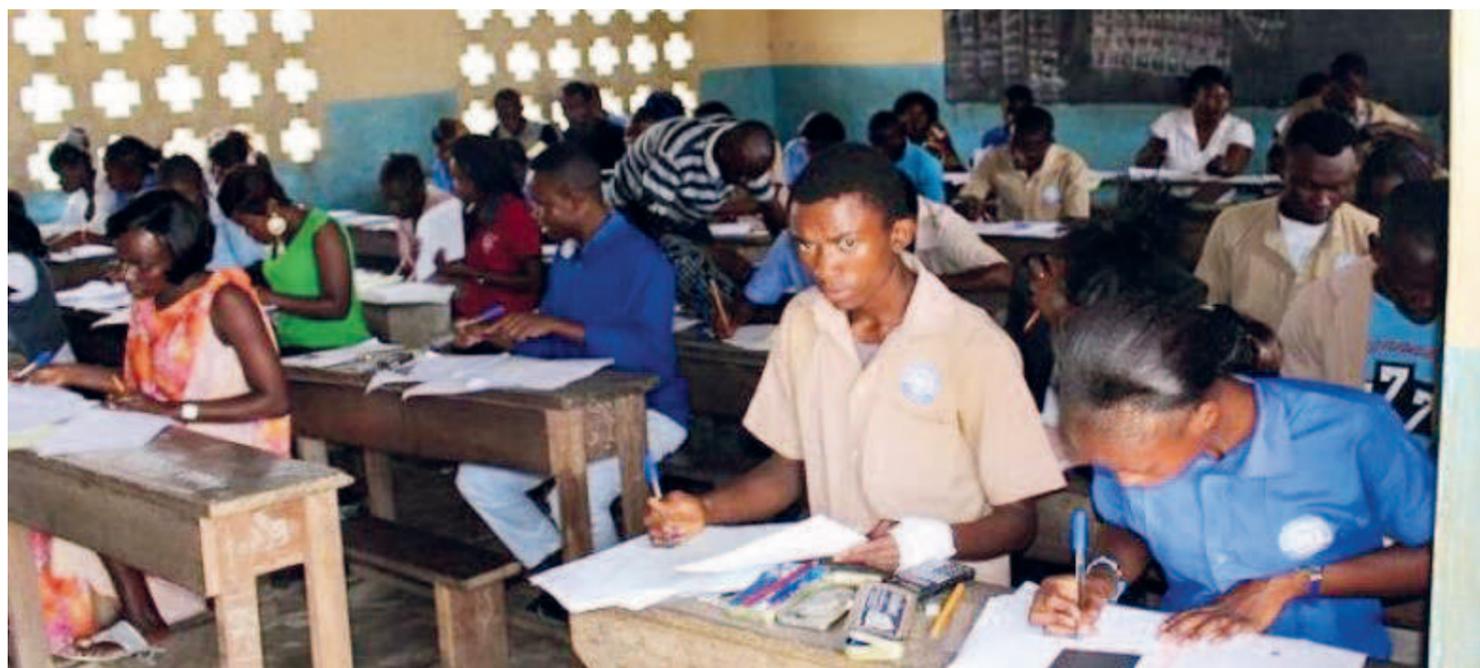




## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

# Le baccalauréat démarre ce matin

Le baccalauréat technique et professionnel démarre ce 29 juin sur toute l'étendue du territoire national. Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebome a délivré un message dans lequel il a indiqué que cette année 19 632 candidats sont inscrits contre 17 847 l'année dernière, soit une augmentation de 1 785 candidats. Les candidats vont plancher sur plusieurs matières en un seul tour comprenant la phase écrite et pratique. Ils seront répartis dans 99 centres. Le changement apporté permettra de réduire le coût de financement dans l'organisation des examens en cette période de crise économique et sanitaire.



Page 5

Les élèves en salle d'examen DR

## SANTÉ

### Le dispensaire de Soumouna équipé en matériel médico- technique



Remise des médicaments au dispensaire de Soumouna

L'association Hope-Congo a doté, le 26 juin, le Centre de santé du village Soumouna, dans le département du Pool, d'un lot de médicaments et d'équipements pour subvenir aux premiers soins des malades.

Les équipements mis à la disposition de cette structure sont composés des lits d'hospitalisation et de consultation, un aspirateur pour nourrisson, des kits de chirurgie et d'accouchement ainsi que des médicaments contre le paludisme et autres pathologies.

Page 16

## MARCHÉ COMMUN

### Zlecaf: l'implication des femmes sollicitée



La photo de famille Adiac

Les Nations unies sont préoccupées par l'implication des femmes commerçantes et cheffes d'entreprise dans la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Près d'une cinquantaine de femmes se sont réunies à Brazzaville, le 28 juin sur la question. Issues de différents secteurs d'activités productrices, les participantes vont définir les contours de leur contribution dans le commerce continental, afin de formuler des recommandations permettant d'éliminer des freins liés au genre.

« Il est important que les bénéficiaires de ce mécanisme reçoivent

un soutien et un encadrement qui vont leur permettre de renforcer le leadership féminin en vue de créer une masse d'entrepreneures au Congo dans le secteur de production et de services », a insisté le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu.

Page 2

## FRANCE

### La Sape honore le rendez-vous estival

Après trois reports, la scène nationale de La Halle aux grains à Bois crée l'événement festif autour du projet collectif de « La sape à Bloizzaville ». Les Blésois, heureux d'être ensemble, sont venus nombreux, tous à la découverte des ateliers de l'univers de la Société des ambianceurs et personnes élégantes (Sape).

Des sapeurs amateurs, locaux et professionnels ont défilé dans l'hémicycle de La Halle aux grains, accompagnés des danseurs blésois La Cour.

Page 9



La Sape à Bloizzaville, Scène nationale de la Halle aux grains à Blois, France le 26 juin 2021

## Éditorial Leçon

Page 2

## ÉDITORIAL

## Leçon

Ce que nous font découvrir, à nous Africains, les élections régionales et départementales qui viennent de se dérouler en France est bien le fait que les donneurs de leçons des vieilles démocraties occidentales, qui ne cessent de critiquer les scrutins organisés dans nos jeunes démocraties, feraient bien de s'interroger maintenant sur l'exemplarité de leurs propres institutions.

Le niveau jamais atteint par l'abstention – plus de 66 % du corps électoral –, le désaveu cinglant infligé au parti présidentiel comme à la formation de l'extrême droite qui prétendaient représenter la majorité de ce même corps électoral, la confirmation de l'influence des partis traditionnels de la droite et de la gauche démontrent, en effet, que le peuple français s'interroge sérieusement aujourd'hui sur sa gouvernance publique. Autrement dit, que sa confiance supposée pour celles et ceux qui le gouvernement ne résiste guère devant les dures réalités du temps présent.

Au-delà du fait que les résultats du double scrutin qui vient de se tenir dans l'Hexagone et dans ses départements d'Outre-Mer auront inévitablement des incidences fortes sur l'élection présidentielle de 2022, la désertion des bureaux de vote par l'écrasante majorité des citoyennes et des citoyens en âge de déposer leur bulletin dans l'urne pose un sérieux problème sur le plan institutionnel. S'il était prévisible comme le laissaient penser tout au long des dernières semaines les multiples sondages d'opinion il a dépassé largement les craintes des observateurs de la scène politique française en faisant apparaître une forme de rejet de la démocratie par les nouvelles générations qui s'avère pour le moins inquiétante.

Ce qui ressort nettement, au final, de l'évènement politique que la société française vient de vivre est bien, en vérité, le refus pur et simple du système démocratique que ses dirigeants présentaient jusqu'à présent sur les cinq continents comme un modèle dont les nations dites « jeunes » doivent s'inspirer. Une remarque qui nous vaudra sans doute de sévères critiques, mais que nous sommes désormais nombreux à partager de par le vaste monde.

Qu'elle le veuille ou non la France va devoir réinventer la démocratie qu'elle présentait jusqu'à présent comme un modèle.

Les Dépêches de Brazzaville

## ZLECAF

## Des entrepreneures congolaises pour la levée des contraintes liées au genre

Près de cinquante femmes productrices, commerçantes et cheffes d'entreprise se sont réunies à Brazzaville, le 28 juin, en vue de susciter une forte implication de la gent féminine dans le processus du commerce intra-africain.



Les femmes impliquées dans le processus du commerce intra-africain/Adiac

La participation de la femme au développement local, à travers l'initiative de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), préoccupe le système des Nations unies qui a initié les consultations nationales des femmes exportatrices du Congo. La rencontre vise à recueillir les propositions des exportatrices congolaises et celles actives dans les échanges commerciaux inter-Etats sur l'accord de la Zlecaf. Issues de différents sous-secteurs d'activités productrices, les participantes vont tenter d'aborder les contours de leur contribution dans le commerce continental, afin de formuler des recommandations permettant d'éliminer des freins liés au genre et d'offrir des opportunités commerciales aux femmes actives. Celles-ci vont échanger sur les divers domaines d'intérêt, parmi lesquels : le commerce transfrontalier informel et l'analyse de la chaîne de valeur. En plus, elles plancheront sur les liens entre le

commerce, les marchés publics, les inégalités des sexes, en vue d'aboutir à des recommandations nécessaires pour des Congolaises lors des consultations sur le protocole de la Zlecaf prévu en juillet 2021 à Accra, au Ghana. Il faut souligner que le Congo a ratifié l'accord de la Zlecaf depuis juin 2019 et élaboré sa stratégie nationale dont l'objectif est d'augmenter les échanges et services vers les autres pays du continent.

« L'atteinte de ces objectifs ne serait possible que si les sept axes de cette stratégie sont vulgarisés et mis en œuvre avec la participation de toutes les parties prenantes (...) Il est important que les bénéficiaires de ce mécanisme reçoivent un soutien et un encadrement permettront de renforcer le leadership féminin pour créer une masse critique de femmes entrepreneures au Congo dans le secteur de production et de services », a insisté le coordon-

nateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu.

Sur le terrain, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) promet d'accompagner ces femmes en matière de formation et d'orientation. Le représentant résident de cette agence onusienne, Maleye Diop, appelle les autorités congolaises à leur faciliter l'accès au financement. La plateforme associative "Femme modèle" est l'un des groupements invités à cette rencontre. Cette plateforme vient de lancer un programme « Mata awards » qui favorise l'entrepreneuriat au féminin. Sa présidente Mildred Moukenga demande un meilleur encadrement et de financement innovant pour des femmes rurales. La même demande est formulée par la plateforme de Hadja Kadidja Decorads qui insiste, quant à elle, sur le besoin de formation et de matériels.

Fiacre Kombo

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-  
donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -  
Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques :  
Mildred Moukenga  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des  
services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon  
Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE  
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial  
Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet  
Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -  
République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## AGRICULTURE

# Plus de 400 maraîchers formés en agroalimentaire participative

Au total 449 maraîchers et transformateurs de Brazzaville, des sous-préfectures de l'Île Mbamou et d'Ignié ont le week-end dernier reçu des attestations de fin de formation en agroalimentaire participative (Faap).

S'inscrivant dans le cadre du Projet d'amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables et le renforcement de la société civile congolaise (Pamtac B-II), cette formation qui a duré deux ans a été animée par plusieurs ONG notamment Essor, Agridev et Cjid tous, spécialisées dans le développement agricole.

La formation visait, en effet, à encourager les producteurs et leurs organisations à prioriser l'agroécologie en vue de préserver les ressources naturelles et construire un développement durable. « *L'agroécologie protège la santé du producteur et du consommateur. Produire dans ce secteur revient moins coûteux que produire avec des produits chimiques* », a indiqué Ibrahim Mahamadou Ango, coordonnateur résident d'Essor au Congo.

Au nombre de maraîchers formés, 399 sont venus de Talangai, Mfilou, Madibou, Djiri, Kintélé et de la sous-préfecture de l'Île Mbamou, 10 de la sous-préfecture d'Ignié dans le Pool, et 40 transformateurs de Braz-



Le responsable d'Essor remettant l'attestation à une bénéficiaire/DR

zaville.

Les apprenants ont acquis des connaissances liées à la production des légumes sans apport d'engrais chimiques

et de pesticides, des notions à base des plantes locales pour produire des bio fertilisants ou bio-pesticides en vue de valoriser la biomasse

naturelle et mettre sur les marchés de Brazzaville des légumes sains et naturels. Dans le même élan, deux coopératives lauréates du

**« Essor nous a offert un appui en analyse laboratoire et commercialisation à travers l'organisation des foires et l'accompagnement dans la création des points de vente pour une meilleure visibilité des produits »**

concours de microprojets à savoir « Pouvoir germinatif » et « Téléma », ont bénéficié d'une subvention de 350.000 FCFA pour avoir proposé des projets d'intégration entre l'élevage et l'agriculture (l'élevage des ovins, des caprins et de la volaille).

Edie Paulette Nanda, responsable de transformation agroalimentaire a estimé que la rencontre avec Essor a été une aubaine pour son unité de production « Secret d'Edie » spécialisée dans la purée de piment douce et aromatisée. Selon elle, Essor a apporté une solution aux problèmes de conservation des produits. « *Essor nous a offert un appui en analyse laboratoire et commercialisation à travers l'organisation des foires et l'accompagnement dans la création des points de vente pour une meilleure visibilité des produits* », a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, les bénéficiaires de la formation ont été exhortés à redoubler d'efforts dans le travail afin de contribuer à la réduction des importations des produits alimentaires au Congo.

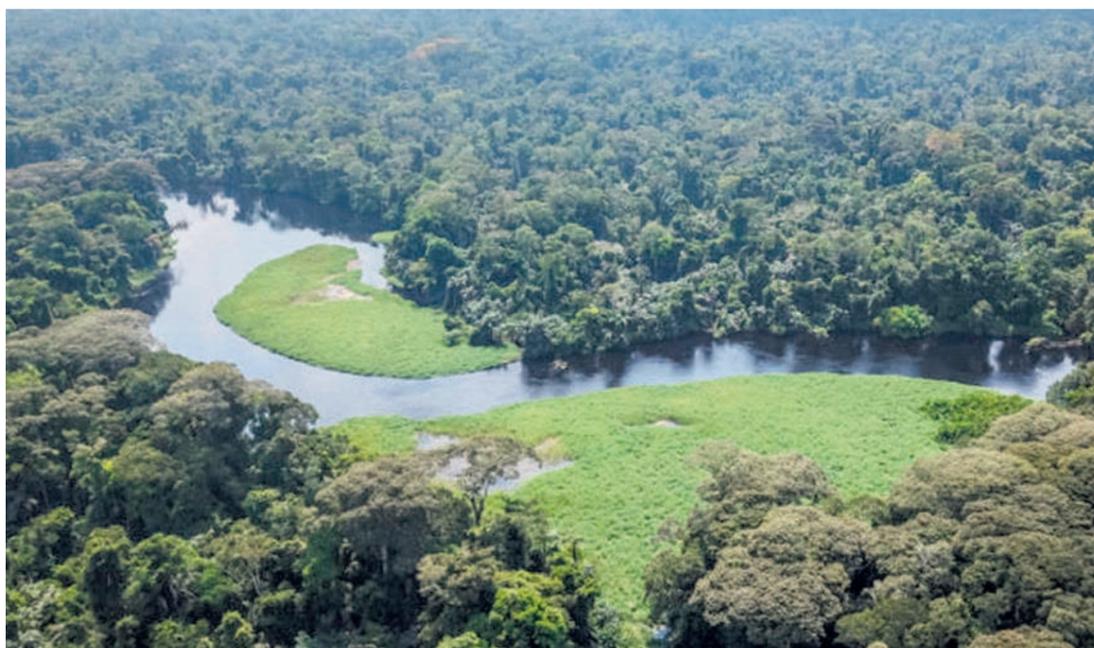
**Gloria Imelda Lossele**

## IMPÔTS

## Les cadres s'approprient le code forestier

Les cadres de la direction générale des impôts et des domaines se sont imprégnés des enjeux majeurs du code forestier, ainsi que des dispositions relatifs au recouvrement des taxes forestières.

«... Il s'agit d'un domaine spécifique. Il était important que nous puissions avoir l'aperçu sur le volet technique afin que nous puissions travailler en synergie avec les administrations sœurs de la douane, de l'économie forestière et du trésor », a indiqué Guy Wilfried Passy Goma, inspecteur des impôts. « *On ne peut pas maîtriser le code forestier en un jour. C'est pour cette raison qu'il y a une série d'ateliers prévus à cet effet, afin de permettre à tous les acteurs intervenant dans le secteur; de savoir la partition que chacun devra jouer pour améliorer*



les recettes forestières », a-t-il poursuivi.

Notons que l'étude sur l'audit fiscal du secteur forestier avait permis d'identifier les faiblesses et les points névralgiques, imputables au système actuel et aussi de proposer des recommandations en vue d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales forestières qui échappent à l'administration fiscale. L'atelier de formation de cinq jours au profit des cadres de cette administration fiscale a été organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public.

**Lopelle Mboussa Gassia**

# AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2021 POUR LA SELECTION DES SOCIETES D' ENTRETIEN – GARDIENNAGE – ACCEUIL – GESTION DE LA CANTINE – LIVRAISON FONTAINE ET EAU MINERALE

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection des sociétés d'entretien, gardiennage, accueil, gestion de sa cantine et livraison d'eau minérale pour son nouveau siège.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville l'Agence Ecobank moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées à la même adresse au plus tard le 05/07/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 16/06/2021.

**La Direction Générale**

## VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

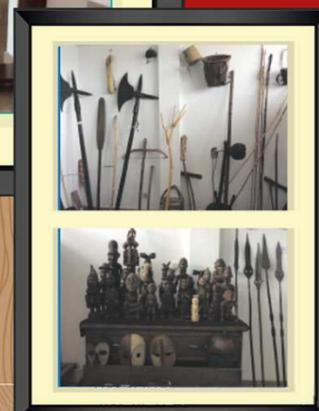
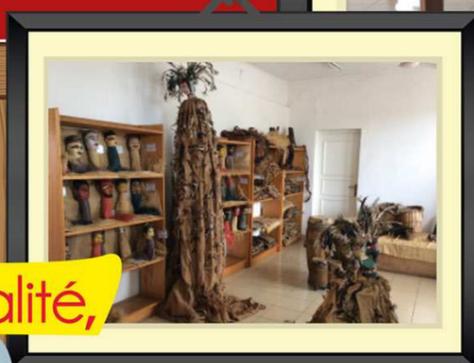
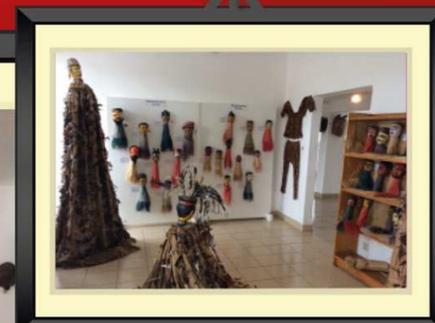
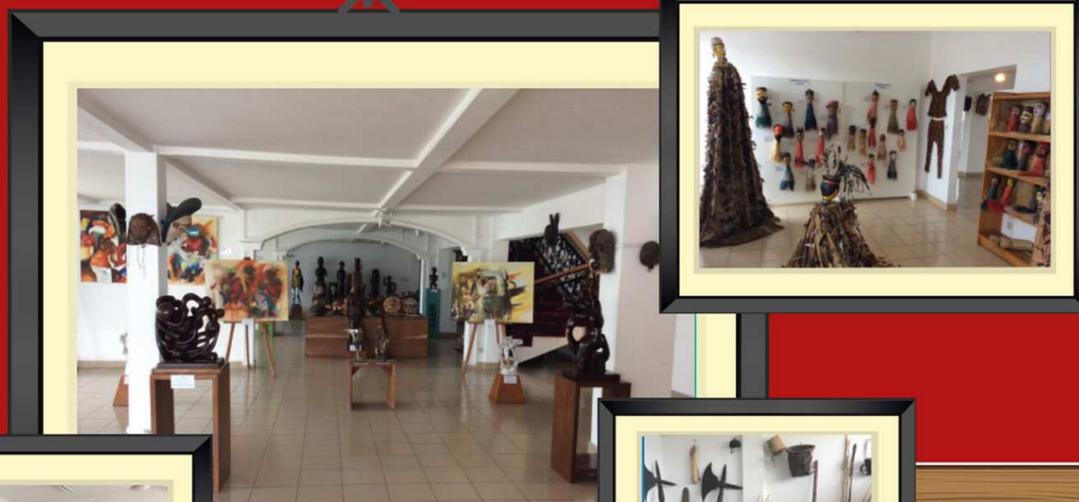
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## TRIBUNE LIBRE

## L'Ecole de peinture de Poto-Poto : 70 ans de création

Pétrie de talents et abritant une collection picturale qui ne cesse de fasciner, l'Ecole de peinture de Poto-Poto célèbre ses 70 ans d'existence cette année. Le nom de la plus célèbre institution culturelle de Brazzaville n'est pas vraiment approprié, à bien voir. On parlerait d'une aberration de jugement, tant l'Ecole de peinture de Poto-Poto n'est pas localisée à Poto-Poto, mais à Moundali et elle ne serait pas davantage une école, plutôt qu'un atelier d'art, au regard des conditions de sa création et de la formation qui y est dispensée.

Créée en 1951 par Pierre Lods, un ancien résistant français de la Deuxième Guerre mondiale, l'Ecole de peinture de Poto-Poto a initié des jeunes gens au respect du principe de la libre création. La méthode d'apprentissage consiste à mettre à leur disposition du papier, des pinceaux, et de la gouache sans orientations techniques particulières. Mais bien avant l'arrivée de ce féru de l'art, la peinture n'était nullement inconnue au Congo.

En effet, à la pénétration coloniale à la fin du XIXe siècle, les sociétés congolaises traditionnelles pratiquaient déjà, avec délectation, le graphisme comme mode d'expression utilitaire. Pour des nécessités rituelles, elles peignaient des animaux et autres figures sur les frontons et les parois intérieures des cases afin de conjurer les mauvais esprits et attirer les bons.

La peinture, en tant que telle, est arrivée vers les années 1940. Les Européens qui débarquent au Congo ont apporté dans leurs bagages une autre approche picturale et de nouvelles techniques. Plusieurs jeunes tombent sous le charme de ce nouveau mode d'expression et se forment ainsi aux esthétiques académiques enseignées par les nouveaux venus. Ceux-ci vont assurer aux balbutiements de la peinture congolaise un essor considérable. Leur mérite aura été de donner le goût de l'art à de nombreux jeunes congolais et de les amener à s'y exercer progressivement.

Les figures emblématiques de cette jeune peinture sont incontestablement Fylla, Kitsina, Malonga, Balou et Makoumbou, qui ont tôt ouvert des ateliers où ils peignent en professionnel. Ayant assimilé les techniques de l'art européen, ces épigones feront très vite parler d'eux. C'est l'apparition de la première génération de peintres congolais. Elle va s'approprier l'académisme européen qui, d'ailleurs, se répand rapidement dans tout le pays.

Une décennie plus tard, ce style artistique est remis en cause par Pierre Lods dès son arrivée à Brazzaville. En parcourant les ateliers de ces artistes, il trouve les tableaux trop occidentalisés, à son goût. Il juge les œuvres sans originalité, car exotiques et dépourvues de sensibilité africaine, pour ainsi dire éloignées de l'expression authentique de l'homme noir.

Dépit par cette visite, il se tourne vers les jeunes congolais plus ou moins analphabètes et donc supposés moins corrompus par la civilisation moderne. En réalité, il est impressionné par la beauté et l'authenticité de la création africaine, par la richesse des œuvres artistiques des autochtones, particulièrement la beauté des masques, des tissus en raphia, des nattes et des peintures sur les parois des cases.

Au-delà de son agacement Pierre Lods rumine certainement, au fond de lui, la crise subie par la sensibilité esthétique occidentale, qui est, en fin de compte, le détonateur de la promotion de l'art africain au rang d'Art, plutôt qu'objet de curiosité où la naïveté prime par-dessus tout. Il décide alors, n'appréciant guère cet académisme ambiant, de rechercher l'expression traditionnelle de l'homme noir au moyen de la couleur. Il crée un atelier et peint, surtout, des paysages de portraits. Au nombre des apprenants, formant ainsi la deuxième génération des peintres, on cite Iloki, Gotène, Bandzila, Zigoma, Okola, Mounkala, Ikonga, Ngolengo, Elenga, Ndinga et Owassa. Certains d'entre eux, vont émerger et faire parler d'eux en Europe comme d'ailleurs dans le monde, à savoir Ondongo, Owassa, Thango, Iloki, Ndinga et Gotène dont l'étendue de l'œuvre a été maintes fois célébrée. L'exposition des tableaux de ce dernier et de bien d'autres peintres et sculpteurs dans les locaux des Dépêches de Brazzaville, fait l'objet d'une curiosité et draine beaucoup de visiteurs.

A soixante-dix ans d'âge, l'Ecole de peinture de Poto-Poto, malgré les difficultés qu'elle traverse, continue son aventure en traçant chaque jour ses sillons picturaux.

Valentin Oko

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

## 19 632 candidats passent le baccalauréat

Prélude au démarrage du baccalauréat technique et professionnel le 29 juin, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebome a rappelé aux candidats la suppression du second tour à cet examen d'Etat.

Au total, 19 632 candidats sont inscrits au titre de l'année scolaire 2020-2021 contre 17 847 l'année dernière, soit une augmentation de 1 785 candidats.

Ils seront répartis dans quatre-vingt-dix-neuf centres. Brazzaville et Pointe-Noire comptent 16 559 candidats, qui composeront dans quatre-vingt centres, soit 84,34 %.

Les candidats vont plancher sur plusieurs matières en un seul tour comprenant la phase écrite et pratique. Le changement apporté permettra de réduire le coût de financement dans l'organisation des examens en cette période de crise économique et sanitaire. Il marque aussi l'équilibre entre les coefficients des épreuves de spécialité et ceux des épreuves de transversalités avec l'avantage de garantir le caractère technique et profession-

nel de l'évaluation. « La réforme donne des chances égales aux candidats qui avaient pourtant assimilé les pratiques au profit de ceux qui n'auraient assimilé que les théories », a indiqué le ministre, ajoutant que « dans le même ordre, elle aligne l'enseignement technique et professionnel au diapason de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation dont les examens se font en un seul tour ».

Par ailleurs, les candidats ont été invités au respect des mesures barrières : le port des masques et la distanciation physique. L'entrée en salle avec des téléphones portables, tablettes numériques, les appareils programmables et des antisèches appelés « bébé Lili » est strictement interdit.

Lydie Gisèle Oko

## Une commission anti-fraude pour les examens d'Etat

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebome, a donné le 25 juin les orientations à la commission de contrôle et de lutte contre la fraude, la corruption et les autres pratiques répréhensibles en milieu scolaire, au titre de l'année scolaire 2020-2021.



Les membres de la commission de contrôle...Adiac

L'objectif est d'éradiquer les actes d'antivaleur constatés pendant les examens d'Etat. La commission est dotée d'une coordination nationale assurée par le ministre et d'un comité technique. Elle est présidée par le magistrat, Roméo James Opoki. Au total, soixante-dix-neuf membres ont été choisis pour cette commission composée notamment des agents du ministère, enseignants, universitaires, les syndicats des enseignants, des parents d'élèves et étudiants, d'un inspecteur de l'enseignement, un officier de police, un avocat et un procureur.

La commission a pour mission de vérifier les modalités d'inscription des différents candidats aux examens, au brevet d'études techniques et au baccalauréat. Elle aidera le sous-secteur de l'enseignement technique à répondre aux urgences du moment portées par la tendance affirmée et affichée à la fraude.

« J'invite chaque acteur parfois innocent de cette fraude qui commence à gangréner le secteur éducatif à se résoudre à ne

plus continuer. Que chacun de nous se mette dans la disposition à soustraire le vice de la fraude. Dans ce lot des vicieux, il y a des parents d'élèves, les élèves, les enseignants, ... », a déclaré le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebome, ajoutant que « personne n'est mis au défi car il ne s'agit pas des affaires personnelles mais des affaires d'Etat. Aucun Etat digne de ce nom ne peut s'ouvrir aux antivaleurs ».

Le ministre a demandé d'arrêter la transhumance des candidats d'un département à un autre, ainsi que le phénomène de mercenaires pendant les examens d'Etat. Il a annoncé la création d'un fichier informatisé des élèves de la seconde à la terminale dès l'année prochaine afin de pouvoir suivre le mouvement de chacun.

Le centre d'examen d'Ongoni a été identifié comme un centre à problème. Le centre présente plus de trois cents candidats inscrits à l'examen dont la plupart sont des candidats libres. Le centre de Makoua a été également classé parmi les centres à litiges.

A Brazzaville, la commission a été instruite de prêter plus d'attention au lycée technique industriel 1er Mai et au lycée technique 5 février. « Laissez les candidats affronter l'examen avec leur propre chance au lieu d'organiser les pratiques frauduleuses qui risquent de remettre en cause tous leurs efforts consentis pendant toute l'année scolaire. Je mettrai en place une commission spéciale pour dénicher les cas de fraude », a déclaré Ghislain Thierry Maguessa.

Le président de la commission de contrôle et de lutte contre la fraude, la corruption et les autres pratiques répréhensibles en milieu scolaire, Roméo James Opoki, a, pour sa part, signalé que l'invite a été faite pour permettre la prise de conscience et intérioriser de nouvelles valeurs centrées sur le professionnalisme et le mérite. Selon lui, la tâche confiée à la commission consiste aussi à lutter contre tout comportement déviant ou pratique condamnable en milieu scolaire.

L.G.O.

## COVID-19

## Les membres de la FMC de Poto-Poto se font vacciner contre la maladie

Le comité de la Force montante congolaise (FMC) du troisième arrondissement Poto-Poto a lancé, le 26 juin à Brazzaville, une campagne de vaccination contre le coronavirus.



S'inscrivant dans la politique du gouvernement qui souhaite vacciner plus de 60% de la population congolaise, les membres de la FMC de Poto-Poto ont invité les Congolais en général et les jeunes en particulier à se faire vacciner contre la Covid-19 afin d'éviter sa propagation.

« Nous avons mobilisé les camarades qui étaient réticents en leur donnant la bonne information. La tâche n'a pas été facile mais nous conti-

nuons à travailler. Les gens ne doivent pas avoir peur parce que le vaccin n'a pas d'effets secondaires. J'appelle toutes les forces vives de la nation à intensifier la lutte contre le coronavirus », a indiqué le président du comité de la FMC de Poto-Poto, Lucien Francky Ibata.

Pour sa part, Prince Bahamboula, porte-parole de la FMC, a signifié que la population doit prendre conscience de l'importance de la vaccination.

Lucien Francky Ibata se faisant vacciner/Adiac

« Nous ne faisons que prêcher l'exemplarité. Le Parti congolais du travail a mis en place des stratégies pour lutter contre le coronavirus à travers une politique intensive de vaccination au niveau national. Voilà pourquoi le comité Poto-Poto s'est engagé dans cette dynamique. Nous demandons aux Congolais de se faire vacciner parce que le combat est pour tous », a-t-il renchéri.

Rude Ngoma

## TOURISME

## Le Cevte adhère à la création d'une base de données du secteur

Le Cercle des Elites voyage, tourisme et environnement (Cevte) s'est dit, le 27 juin à Brazzaville, favorable à la réalisation d'une base de données nationales afin de revaloriser les réserves naturelles et participer à la dynamisation des activités touristiques au Congo.



Les membres de l'ONG Cevte visitant un étang sur le site Edden/Adiac

Les membres de cette structure ont fait cette annonce à l'issue d'une visite du site d'engagement pour le développement durable de l'environnement (Edden), basé dans la partie nord de Brazzaville.

La visite s'inscrivait dans le cadre d'identification des sites touristiques au niveau national pouvant ainsi contribuer au développement de l'industrie touristique en participant à la constitution d'une base de données nationales.

Sur les dix hectares du site Edden, les membres de l'Ong Cevte ont visité plusieurs abris de différents types de cultures, la médiathèque en plein équipement, un village artificiel recevant en moyenne cin-

quante personnes, des étangs piscicoles, une ferme agropastorale.

« Nous avons fait le tour du site Edden pour s'informer de ses potentialités et communiquer au national et international. A l'Etat, ces informations peuvent contribuer à l'élaboration d'un plan de développement touristique puisque nous sommes un des partenaires du gouvernement. L'industrie touristique devient un secteur qui doit contribuer à l'économie nationale. Nous avons un très beau pays, nous ne devons pas ignorer ses potentialités », a indiqué Elwin Gomo, chargé à la communication et aux relations extérieures

du Cevte.

Les membres du Cevte sont satisfaits des initiatives agroécologies qui se développent sur la réserve biologique d'Edden. Ils se sont intéressés aux formations estudiantines intégrées par le site Edden sur les filières développant les théories et pratiques agricoles nourries ou inspirées par les connaissances de l'écologie, de la science agronomique et du monde de la faune.

L'industrie touristique, au Congo comme ailleurs dans le monde, constitue un levier efficace pour la réalisation des objectifs de croissance durable, de résorption du chômage et de réduction de la pauvreté.

Fortuné Ibara

## HUMEUR

## Et les banques face aux projets agricoles.....

Cette piste tant souhaitée doit devenir une réalité tangible car elle permettra de lutter efficacement contre la sous-alimentation agricole qui ne cesse de favoriser la cherté du panier de la ménagère sur nos marchés. Le faire, que l'on veuille ou non boostera l'abondance des produits agricoles sur les marchés locaux pourquoi pas même l'exportation desdits produits.

Ainsi donc, ici et là, on verra bien les autorités en charge des questions agricoles créer des stratégies et imaginer des stratagèmes afin qu'il soit fait ainsi sur le terrain. Les Congolais, admet une certaine opinion, ont besoin soit de voir leurs marchés être « garnis » en produits agricoles et/ou halieutiques, ce qui réduirait le coût très élevé des denrées alimentaires. Alors pourquoi, diable, disons-le sans langue de bois, les banques s'impliqueraient de moins en moins dans les financements des projets agricoles d'envergure au Congo ?

Les supputations journalistiques suscitées par de nombreux constats empiriques nous poussent sans le moindre risque de nous tromper que dans un intervalle de temps très réduit, deux ou trois ans au maximum, le Congolais lambda serait à mesure d'acheter à bas prix des produits agricoles sur les marchés locaux. Dans un premier temps, il serait impératif que soient identifiées des terres et leurs particularités agricoles afin que telle ou telle terre soit susceptible d'accueillir telle ou telle espèce agricole. En d'autres termes, le palmier à huile, le manioc, le safoutier, l'avocatier, les ignames, les ananas, les choux, la bananeraie, les manguiers, l'oseille, les amarantes et bien d'autres ne sont toujours pas cultivables de façon homogène sur n'importe quelle terre.

Et dans un deuxième temps, il est impératif que partout l'agriculture artisanale de faible intensité cède rapidement la place aux nouvelles technologies, d'où concomitamment interviendra la question de la formation des acteurs agricoles autrement dit des « concepteurs agricoles » communément appelés des agronomes. Ceci va de pair avec la prise en compte de la main-d'œuvre paysanne, car quand on parle de la mécanisation du métier agricole, les paysans se voient comme abandonnés. Il est question ici de les organiser en coopératives pour une main-d'œuvre abondante, car tout le monde n'est pas appelé à la conception.

Une fois ces préalables satisfaits, arrive enfin le moment crucial et déterminant, c'est-à-dire celui de l'intervention des banques. Que ce soient des banques nationales à autres vocations, que ce soient des banques sous-régionales, la recherche de la conclusion des contrats avec celles-ci est l'ultime moyen pour relever ce défi tant attendu par des Congolais qui ont maintenant soif de vivre réellement la « pleine alimentation agricole ». Il va sans dire que des banques qui manifesteront un faible intérêt à adhérer à cette initiative trouveront toujours d'autres arrangements avec l'Etat pour appuyer cette initiative car une banque ne vit qu'à travers des structures organisées dont elles ont des relations d'exosmose « gagnant-gagnant ».

Ceci étant, cette question qui devient sur toutes les lèvres se marie bien avec l'option naissante au niveau africain de la zone de libre-échange commerciale ou la Zleca, car le Congo tirera profit de cela en vendant son excédent agricole aux autres pays. C'est de la réalité, allons-y !

Faustin Akono

## DIPLOMATIE

# Adhésion du Togo au Commonwealth

Suite à un long processus entamé depuis 2014, le Togo pourrait officialiser son affiliation au Commonwealth l'année en cours.

Une mission de l'organisation séjourne à Lomé pour des discussions directes avec les autorités togolaises. La démarche d'adhésion au Commonwealth - une organisation intergouvernementale composée de 54 États membres, presque tous d'anciens territoires de l'Empire britannique - a démarré en 2014. Le Commonwealth a pour mission de promouvoir une série de valeurs communes à ses membres telles que l'égalité, la non-discrimination, la démocratie et la primauté du droit. La mission du Commonwealth va échanger avec le Premier ministre, victoire Tomegah-Dogbé et des membres du gouvernement. Elle va également rencontrer d'autres acteurs de la vie socio-économique.

« Le Commonwealth a dépeché une mission dans le pays qui va échanger avec les premiers responsables du pays, les organisations

de la société civile, les médias et un certain nombre de partis politiques. La mission qui est là est une mission d'évaluation qui aura à verser ses conclusions aux chefs d'Etat et de gouvernements de l'organisation qui donneront ensuite leur réponse à la requête du Togo », a indiqué le ministre de la Communication sur les médias. Ajoutant : « Tout cela participe de la volonté du chef de l'Etat d'ouvrir le pays à d'autres partenariats. Le Togo ne quitte pas la francophonie, il demeure membre à part entière. Il reste un pays francophone. On va seulement renforcer les programmes d'enseignement de l'Anglais. C'est un État indépendant et peut adhérer à l'organisation de son choix. Ce n'est pas une façon de couper les ponts avec la France. Nous voulons simplement réactiver d'autres partenariats ».

« Nous allons également nous frotter à d'autres cultures », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de la Communication, Franck Missité. La langue officielle du Togo est le français. Les deux langues nationales sont : l'éwé et le kabiyè.

Selon le rapport 2014 de l'Organisation internationale de la francophonie, le Togo compte 39 % de francophones dans sa population. C'est quoi le Commonwealth ? Il est un marché de 2,4 milliards de consommateurs qui regroupe 54 pays, et qui comprend des économies avancées et des pays en voie de développement. Ce qui constitue une opportunité pour le pays. Les États membres ont convenu d'objectifs communs tels que le développement, la démocratie et la paix, des valeurs et principes exprimés dans la Charte du Commonwealth. Ses racines remontent à l'Empire britannique. Depuis 1949, des pays

indépendants d'Afrique, des Amériques, d'Asie, d'Europe et du Pacifique ont rejoint l'organisation. Le dernier en date est le Rwanda, en 2009. Il est piloté par un secrétariat créé en 1965.

Avant l'annonce du Gabon et du Togo, des pays membres de la Francophonie, de leur volonté d'intégrer le Commonwealth, d'autres l'ont fait avant, le Cameroun et le Rwanda, aussi des pays francophones. Contrairement à la Francophonie, le Commonwealth semble avoir gagné en réputation au sein des pays africains, pour son modèle de développement, selon plusieurs analystes. Selon l'analyste politique Sylvain Nguessan, il existe « un mythe dans les pays francophones qui dit qu'il faut être un pays anglo-saxon pour pouvoir se développer ». « Aucune colonie francophone n'a pu se développer jusqu'à présent contrairement aux pays

anglo-saxons qui ont pu un tant soit peu prendre leur envol », souligne M. Nguessan. Ce dernier donne en exemple « le Rwanda, qui après son basculement dans le Commonwealth, a pu susciter un certain mode de vie qui est envié un peu partout en Afrique ». Il affirme dans ses analyses « le Royaume-Uni laisserait plus de liberté aux dirigeants anglophones, contrairement à l'Élysée ou au Quai d'Orsay, qui chercherait à tout contrôler. Certains se disent qu'il y a une manière de réfléchir à la francophone et une manière de réfléchir à l'anglo-saxon. Et que quand on est anglo-saxon, on est plus enclin à se prendre en charge, on est plus porté sur l'entreprenariat ». Certains pays d'obédience pensent que s'ils basculaient dans le Commonwealth, ils pourraient jouir d'un minimum d'autonomie.

Noël Ndong

## ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

## Une plateforme d'uniformisation des tarifs à l'étude

Afin de disposer d'un référentiel unique en matière tarifaire, les administrations membres de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) comptent créer une plateforme de partage d'informations.

La proposition a été débattue et approuvée, à l'issue de la 138<sup>e</sup> session du conseil de coopération douanière, tenue du 24 au 26 juin, par visioconférence.

Intervenant en qualité de vice-président de cette organisation pour l'Afrique de l'ouest et du centre, le directeur général des douanes et des droits indirects de la République du Congo, Guérolé Mbongo Koumou a indiqué que « nous soutenons l'idée émise par le président du conseil de réaliser une étude de faisabilité sur la création d'une plateforme électronique d'échanges d'informations permettant à nos administrations d'avoir un référentiel fiable. »

Outre le plan tarifaire commun, la question de contrôle et de facilitation a également été abordée. « Nous sommes en phase de l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine. Avec la suppression des frontières, il se posera le problème de l'origine de la marchandise », a souligné le vice-président de l'OMD pour l'Afrique de l'ouest et du centre.

S'agissant du point sur la gouvernance, il a été question lors de cette session, d'approfondir les études. L'Union européenne a, à ce propos, proposé la promotion de certaines valeurs en matière d'égalité, de diversité, d'âge et de genre au sein des administrations des douanes de ladite organisation.

Signalons que la République du Congo poursuivra sa mission en qualité de vice-président de l'OMD, pour les deux régions d'Afrique jusqu'en juin 2022.

Lopelle Mboussa Gassia

## FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ EN AFRIQUE

## Environ six cents millions de personnes n'ont pas accès au courant de qualité

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) a publié, le week-end dernier, les conclusions de sa dernière enquête 2021 portant sur la qualité et les indices de distribution et de fourniture d'électricité en Afrique.

Intitulée, « prix de l'énergie en Afrique : transition vers une énergie propre pour l'industrialisation de l'Afrique », cette expertise menée dans vingt-quatre pays du continent souligne qu'il y a un risque que l'Afrique n'atteigne pas les Objectifs de développement durable, notamment dans le volet N°7 (ODD7). Car, environ six cents millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité de qualité dans le continent. Et, environ neuf millions de personnes n'ont pas accès à un combustible de cuisson propre.

« Les taux d'accès à l'électricité dans vingt-quatre pays sont inférieurs à 50%. Il est hors de question que l'Afrique progresse mieux si nous n'investissons pas de manière adéquate dans l'énergie et n'assurons pas un accès abordable pour tous », a déclaré la secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe.

Ce rapport cite à titre d'exemple quelques pays africains parmi lesquels, le Libéria, le Malawi, la République centrafricaine, le Burundi et le Soudan du Sud comme pays ayant stagné ou inversé l'accès à l'électricité. Par contre, les pays comme le Nigéria, la République Démocratique du Congo

et l'Éthiopie enregistrent les plus gros déficits d'accès à l'électricité. « L'accès à une énergie de qualité et propre est une composante essentielle de la transformation et de l'industrialisation de l'Afrique », a indiqué le directeur du Centre africain pour la statistique, Oliver Chinganya, avant de spécifier que dans le contexte du déploiement et de la mise en œuvre de la Zlecaf, fournir aux économies un carburant abordable fait partie intégrante du soutien aux actions visant à accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Par ailleurs, l'enquête de la CEA déplore le fait que l'Afrique repose principalement sur les combustibles fossiles et les biomes au lieu de diversifier son approvisionnement en énergie primaire, compte tenu de son excès de ressources renouvelables et non renouvelables.

« Il est urgent d'investir dans les infrastructures électriques, de diversifier l'approvisionnement en électricité et d'adopter les énergies renouvelables modernes », a déclaré le chargé des affaires économiques de la CEA, Anthony Monganeli Mehlwana.

Il nous faut environ quarante milliards de dollars d'investissements par an pour relever le défi. Selon le rapport de suivi de l'ODD7, l'Afrique n'atteindra pas les cibles de cet objectif, en raison d'un approvisionnement et d'un accès limités à l'électricité. Environ quarante milliards de dollars d'investissements par an sont nécessaires pour répondre aux besoins énergétiques du continent.

Donnant quelques pistes de solution pour faire face au problème, le rapport recommande que les pays doivent fournir un environnement favorable pour attirer les investissements du secteur privé dans le secteur de l'électricité. Et, appliquer des tarifs reflétant les coûts, tout en faisant attention à une production efficace d'électricité pour réduire les coûts ainsi que fournir des incitations et des mécanismes pour augmenter la part des énergies renouvelables dans les systèmes électriques.

« Les pays doivent s'assurer que les prix reflètent les coûts de consommation et d'utilisation de l'énergie », a exhorté le secrétaire général adjoint de l'ONU qui a participé à la publication dudit rapport.

Rock Ngassakys

## COP 26

# Une table ronde de haut niveau en prélude à l'événement

Dans le cadre des préparatifs de la COP 26 qui se tiendra à Glasgow en novembre 2021, la commission Climat du Bassin du Congo et la fondation Brazzaville organisent une table ronde à haut niveau, le 29 juin à Brazzaville.

Prévue sur le thème : « De la COP 22 à la COP 26: Le fonds bleu pour le bassin du Congo, un enjeu planétaire », cette table-ronde réunira la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin du Congo, coordonnatrice technique de la commission du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault ; la ministre de l'Environnement de la République du Rwanda, le Dr Jeanne d'Arc Mujawamariya ; le président de la Fondation Brazzaville, ambassadeur de bonne volonté, fonds bleu pour le bassin du Congo, Jean-Yves Ollivier.

S'agissant du panorama des opportunités pour le Fonds bleu, elle connaîtra la participation du spécialiste financements innovants pour l'environnement en Afrique, Emmanuel Beau ; l'économiste et directeur de l'Institut de la Terre à l'université Columbia, le Pr Jeffrey Sachs. Comme partenaires de l'ingénierie du projet, le repré-



Le Premier ministre et la ministre de l'Environnement lors de l'opération salubrité pour préserver l'environnement (crédit photo/DR)

sentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Maleye Diop ; la directrice, Centre 4C Maroc, Rajae Chafil. Quant à la discussion générale, la session sera ouverte aux ministres re-

présentants les dix-sept pays de la CCBC.

## Mois de juin, mois de l'environnement.

Courant ce mois de juin consacré à l'environnement, il s'est

tenu plusieurs activités au niveau national, dans le cadre de la célébration de la quarante-neuvième Journée mondiale de l'environnement, placée sur le thème : « Restauration des écosystèmes ». Il s'agit de l'opéra-

tion de ramassage des ordures sur les artères de Brazzaville dont l'objectif était de rappeler aux populations la nécessité de préserver l'environnement et les enjeux de la problématique du bassin du Congo.

De même, la ministre de tutelle a échangé avec les chefs de quartiers, les organisations non gouvernementales et les associations de la société civile, en présence du coordonnateur des systèmes des Nations unies au Congo, Chris Mburu, pour rappeler à ces derniers leur responsabilité à faire respecter les notions de durabilité et les normes environnementales, conformément aux textes en vigueur.

Ces différentes activités menées ont été bouclées par le Carnaval vert de Brazza, organisé par l'Institut français du Congo (IFC) dans le but d'inciter les citoyens à la valorisation des déchets plastiques polluant qui rendent insalubres les villes.

**Bruno Okokana**

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### Le Burkina Faso consolide l'efficacité du commandement militaire

Le président du Burkina Faso Roch Marc Christian Kaboré a annoncé dimanche soir dans un message radiotélévisé qu'il va travailler à consolider l'efficacité du commandement militaire dans la lutte contre le terrorisme.

Au regard des enjeux liés à la situation sécuritaire d'ensemble, « j'ai décidé, en ma qualité de chef suprême des armées, de prendre toutes les mesures idoines qu'exige la circonstance pour consolider l'efficacité, l'unité et la cohésion du commandement, dans le respect de la discipline militaire qui a toujours fait la force des armées », a déclaré M. Kaboré.

Le président burkinabè a également souligné qu'il va contribuer à rétablir la confiance avec la population dans le secteur de la sécurité et adapter la stratégie nationale aux nouvelles réalités du terrain, en revoquant la doctrine d'emploi des Volontaires pour la défense de la patrie, et en améliorant la rapidité d'intervention pour les opérations aériennes et terrestres menées par les troupes. Il a promis de renforcer la collaboration entre les populations, les Forces de défense et de sécurité et les Volontaires pour la défense de la patrie pour une meilleure défense populaire nationale, tout en maintenant un niveau de prise en charge des personnes déplacées pour qu'elles puissent vivre dignement en attendant leur retour dans leurs zones d'origine.

Le président burkinabè a appelé ses concitoyens à faire preuve de discernement et à ne surtout pas se tromper d'ennemi. « Ni les marches, ni les publications insidieuses sur les réseaux sociaux, ni les appels à remettre en cause notre démocratie chèrement acquise ne permettent de venir à bout du terrorisme dans notre pays ».

Il a demandé instamment à toutes les personnes s'organisant dans ce sens, notamment les partis politiques et les organisations de la société civile, de surseoir aux marches et meetings projetés, afin de ne pas faire le lit de la désunion face à l'ennemi commun.

S'agissant de la suspension de la participation de l'opposition au dialogue politique, le président Kaboré a souligné que ce cadre de concertation doit continuer à affiner le consensus politique sur toutes les questions d'intérêt national, en particulier celles relatives à la sécurité. En dépit des difficultés conjoncturelles, il a salué l'engagement et le professionnalisme des Forces de défense et de sécurité ainsi que la détermination des Volontaires pour la défense de la patrie « qui, au péril de leur vie, se battent courageusement pour garantir notre sécurité collective ».

## GHANA

### Lancement du premier recensement tout numérique

**Le Ghana a commencé son premier recensement national des logements et de la population (PHC) entièrement numérique dimanche à minuit, dans le but de saisir le nombre exact d'habitants pour un meilleur développement national.**

Le dernier recensement au Ghana a été effectué en 2010, et a fixé le nombre de la population à 24,6 millions. Le recensement

de 2020 a été reporté à cette année en raison de l'apparition de la pandémie de Covid-19.

Selon le Ghana Statistics Service (GSS), 67.419 recenseurs de terrain ont été déployés dans tout le pays pour collecter des données sur des tablettes numériques à l'intérieur des frontières de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Samuel Kobina Annim, statisticien en chef du gouvernement, a déclaré que les agents recenseurs cibleraient les personnes

en voyage, les personnes dans les institutions de court séjour telles que les établissements de santé, les hôtels et les prisons, et les personnes considérées comme des sans-abri à leur emplacement.

« Le comptage que nous effectuons au GSS pendant un PHC est un instantané de la population, et c'est un exercice global », a ajouté le statisticien du gouvernement.

## COVID-19

### L'Afrique du Sud va imposer un confinement de niveau 4

L'Afrique du Sud va passer à un confinement de niveau 4 pour une durée de 14 jours, avec des mesures strictes destinées à freiner la propagation de la Covid-19, a annoncé dimanche le chef d'Etat Cyril Ramaphosa lors d'un discours télévisé.

Du 28 juin au 11 juillet, « tous les rassemblements, qu'ils soient en intérieur ou en extérieur, seront interdits. Cela comprend les rassemblements religieux, politiques, culturels et sociaux. Un couvre-feu sera en place de 21H00 à 04H00, et tous les établissements non essentiels devront fermer à 20H00 », a-t-il déclaré.

M. Ramaphosa a indiqué que les restaurants ne pourraient servir que des plats à emporter, et ne pourraient pas autoriser les gens à manger sur place. Afin d'atténuer la pression exercée sur les services

hospitaliers par les urgences liées à l'alcool, la vente d'alcool sera interdite aussi bien sur place qu'à emporter.

Les écoles commenceront à fermer à partir du 30 juin, et devront toutes être fermées d'ici la fin de la semaine.

En raison du nombre élevé d'infections au coronavirus dans le Gauteng, les déplacements non essentiels à l'intérieur et vers l'extérieur de cette province sont interdits.

« Notre priorité est de rompre la chaîne de transmission en réduisant les contacts entre personnes, afin d'aider à aplatir la courbe. Les

mesures que nous mettons en place maintenant sont conçues pour permettre à l'activité économique de se poursuivre autant que possible, tout en contenant la propagation du virus », a affirmé le président.

Il a indiqué que le gouvernement poursuivait sa campagne de vaccination. A la date de samedi, près de 2,7 millions de personnes ont déjà reçu le vaccin anti-Covid de Johnson & Johnson ou de Pfizer, qui se sont pour l'instant avérés efficaces contre le variant Delta qui circule dans le pays.

**Xinhua**

## DIASPORA

## La Sape honore le rendez-vous estival de la Halle aux grains à Blois

La scène nationale de La Halle aux grains, en respect de la jauge sanitaire, après trois reports, crée l'évènement festif autour du projet collectif de « La sape à Bloizzaville »

«La sape à Bloizzaville» a organisé ses journées festives consacrées à la Sape les 25 et 26 juin à La Halle aux grains de Blois. Les Blésois, heureux d'être ensemble, sont venus nombreux, tous à la découverte des ateliers de l'univers de la Sape : la Société des ambassadeurs et personnes élégantes.

La parade autour de l'élégance a fait son apparition pour la mise en place des défis de la sapologie. Des sapeurs, amateurs locaux et professionnels, ont défilé dans l'hémicycle de La Halle aux grains, accompagnés par l'association de danseurs blésois La Cour. À cette occasion, au pur



La Sape à Bloizzaville, Scène nationale de la Halle aux grains à Blois, France le 26 juin 2021

plaisir des Blésois heureux de retrouver une vie culturelle et festive, associant poses et airs musicaux, les ambassadeurs de la Sape ont paradé, exhibant chaussures, chapeaux, lunettes,

costumes extravagants, double parapluie et autres accessoires de la riche panoplie du « parfait Sapeur ». En guise de préambule, la compagnie ivoirienne N'Soleh avait proposé un

spectacle de danse « Faro-faro », vendredi 25 et samedi 26 juin. Dans l'argot du coupé-décalé, « Faro-faro » signifie « faire le malin ». Dans la foulée, un rassemblement d'un groupe d'une

cinquantaine de personnes mêlant huit danseurs professionnels et Blésois, s'est également tenu samedi, dans l'après-midi sur le parvis de La Halle aux grains, où le public était venu nombreux.

Pour ces instants festifs uniques, alors que le public réapprend à vivre les spectacles, un des Sapeurs a confié : « Certes, la Sape est une pratique congolaise ; les Sapeurs viennent du Congo, mais quelque part, au vu de la liesse culturelle populaire, nous nous sentons comme chez nous, ici, à Blois ».

Marie Alfred Ngoma

## MUSIQUE

## Conquering Lions lance le clip Thank you jahjah

Le groupe de reggae Conquering Lions vient de sortir son tout premier clip, « Thank you jahjah », en français merci seigneur. Ce clip d'une qualité incontestable séduit très largement le public.

L'année 2021 réserve sans aucun doute de nouvelles surprises musicales. Marquée par la crise sanitaire, cette année a d'ores et déjà été riche en tubes et en compositions artistiques en tout genre.

C'est le cas du groupe Conquering Lions qui vient de dévoiler son tout premier clip, évoquant la pandémie à coronavirus. Une douce mélodie émouvante et pleine d'inspiration portée par un

clip sobre et épuré.

Sur une chorégraphie parfaitement calibrée, les membres de ce groupe assurent le show et signent un morceau reggae qui devrait compter parmi les tubes phares de cette année.

En effet, dans ce clip, Patrick Bikoumou qui est le leader de ce groupe nous parle d'une urgence sanitaire. Il nous conte l'histoire de ce monde qui a changé et s'est déplacé quelques vertèbres. « Autrefois on parlait du paludisme, d'Ebola et du sida, mais aujourd'hui on ne parle que du coronavirus, regarde autour de toi, ne vois-tu pas que le monde est en train de muter, nous nous sommes entêtés face à la parole de Dieu et aujourd'hui nous vivons avec ce corona », dit-il dans le refrain.

La chanson met en valeur Dieu et sa parole, une muse dans laquelle l'artiste demande à la population de rester dans la droiture et surtout de se faire vacciner afin d'éradiquer le coronavirus dans le pays. Cette chanson est dédiée à tous les rastas du pays et aux fans de la bonne musique.

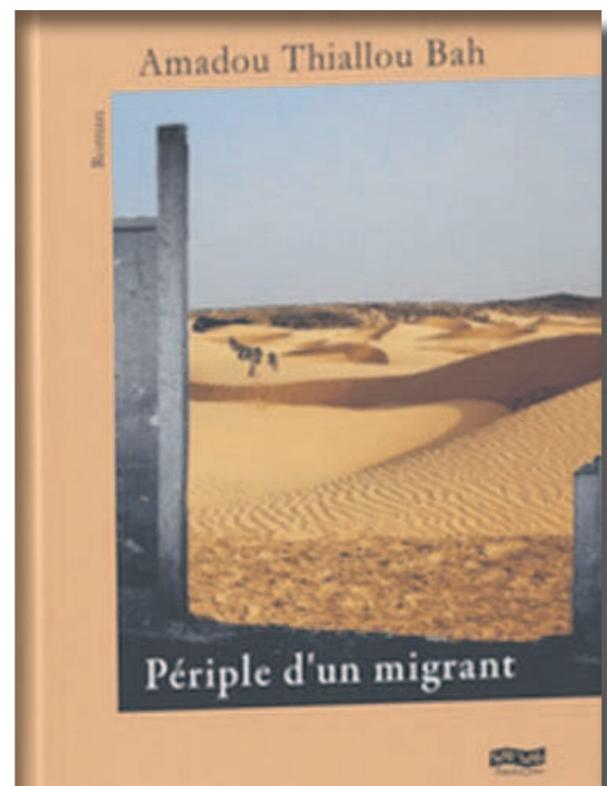
Notons que les musiciens du groupe Conquering Lions ont vite compris que leur musique était indispensable et beaucoup prisée par de nombreux mélomanes, il était donc temps pour eux de lancer un clip pour combler non seulement les attentes des fans mais également confirmer leur ascension.

Hugues Prosper Mabonzo

## PARUTION

## Amadou Thiallou Bah publie «Périple d'un migrant»

Paru aux éditions Wa' Wa, «Périple d'un migrant» aborde l'une des réalités d'antan des migrations.



Amadou Thiallou Bah situe son récit romanesque au temps où l'immigration était une affaire de courage personnel, loin de l'esclavage moderne d'aujourd'hui.

L'auteur raconte la traversée du désert, au sens propre du mot, marcher dans le sable dans l'espoir d'une vie meilleure.

Il met également en lumière Paris des années 1970, au temps où les usines avaient encore besoin de main-d'œuvre.

En 236 pages, ce texte, étape par étape, restitue le témoignage d'une vie de labeur, d'ardeur, d'opiniâtreté et de fraternité.

Originaire de Thiallou, en République de Guinée, Amadou Bah est né en 1947. Il a fui la Guinée de Sékou Touré, pour s'exiler en France, où il a réalisé son rêve, comme pour la plupart des immigrés, simplement gagner de l'argent, et secourir la famille au village. Marié et père de cinq enfants, il habite depuis 1970 en région parisienne.

M.A.N.



**NÉCROLOGIE**



Mme Mabanza et enfants, les neveux, nièces et petits-enfants ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur époux, père, oncle et grand-père, le colonel à la retraite Mabanza Jean-Marie, survenu le 18 juin 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°52 de la rue Jolie à Bacongo-Brazzaville.

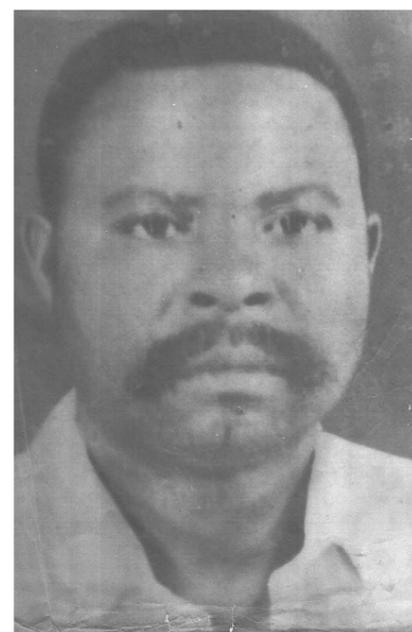
Williams John Bongho, président de SDA, a la tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Quesnay Malanda,



frère cadet du vice-président de SDA Dieudonné Malanda Binda. Décès survenu le 20 juin en France, suite à une crise cardiaque. Une veillée mortuaire sera organisée le vendredi 2 juillet 2021, à « La Petite Maison », au 34 avenue de l'Europe 77500 Chelles, France. La date de l'inhumation, prévue en France, sera communiquée plus tard.

**IN MOMERIAM**

30 juin 1991-30 juin 2021, cela fait trente ans jour que notre papa chéri Joseph Mbouolo Mbouangui nous a quittés. Aussi la famille (Mbouolo Mbouangui, Adelaïde Matsimouna, Germaine Bitsindou, Théodore Mbouolo, Guy Justin Mbouolo, Alain Fridolin Mbouolo) vous demande-t-elle d'avoir toujours une pensée pieuse pour le repos de son âme à l'occasion du trentième anniversaire de sa disparition. Pour la circonstance, trois messes d'action de grâce seront dites le mercredi 30 juin, le samedi 3 juillet à 6 heures et le dimanche 4 juillet à 10 heures en l'église Saint-Jean-Marie-Vianney de Mouléké à Ouénzé.



Siméon Ntsayoulou, Wilfrid Ntsoumou, Roland Atsa, Leslie Dietouhangana et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère, oncle et grand-père Théophile Dietouhangana, ancien directeur des Communautés locales à la préfecture de Brazzaville, survenu le 24 juin 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°32, de la rue Ngadziemo à Moukondo. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**LIBRAIRIE**  
**LES MANGUIERS**

**Un Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








**Un Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
**DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h**  
**SAMEDI 9 h - 13 h**



## 56° COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## Sanga Balende et DCMP s'affrontent en finale le 30 juin

La finale de la Coupe du Congo de football édition 2021 opposera, le jour de la célébration de l'Indépendance de la RDC, Sanga Balende de Mbuji-Mayi, tombeur de Don Bosco de Lubumbashi en première demi-finale, au Daring Club Motema Pembe, vainqueur de l'US Lubero du Nord-Kivu, dans l'autre demi-finale.

La finale de la 56e Coupe du Congo de football présente une affiche alléchante, notamment Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi face au Daring Club Motema Pembe (DCMP). Au terme d'une demi-finale très disputée, le club sang et or du Kasai oriental a battu, le 27 juin, au stade des Martyrs à Kinshasa, le Cercle sportif Don Bosco de Lubumbashi, par un but à zéro. L'unique but de la partie a été l'œuvre de Robert Wilangi à la 13e minute, après une combinaison en binôme avec Omwele Zeke.

Le président du club, l'homme d'affaire belgo-libanais, Alexis Ali Fakih, dit le Doyen, a salué cette qualification de son club pour la finale de la deuxième compétition de football la plus prestigieuse du pays. Sanga Balende avait perdu la finale de la Coupe du Congo en 2002 face à l'US Kenya de Lubumbashi. Le club -qui a rappelé son ancien coach Chico Mukuba- tient donc à une première victoire dans cette compétition. Le club ne compte qu'un titre national, le championnat remporté en 1983. Don Bosco, pour sa part, n'a pas démérité, après avoir sorti de son chemin en quarts de finale l'équipe d'Ima Kafubu de Lubumbashi. La Coupe du Congo



DCMP et Sanga Balende s'affrontent en finale de la Coupe du Congo le 30 juin (photo Papy Ngandu)

pour cette équipe a servi de préparation pour la saison prochaine, déclarait déjà son nouvel entraîneur principal, Eric Tshibusu Ike, qui aura le temps d'imprégner sa marque aux Salésiens de Lubumbashi. Dans l'autre demi-finale,

DCMP a littéralement laminé la modeste formation de l'Union sportive de Lubero du Nord-Kivu. Six buts à zéro a été le score sans appel de cette rencontre en faveur des Immaculés de Kinshasa de la capitale qui marchent résolu-

ment vers le sacre de la 56e Coupe du Congo qui ouvre la voie à la Coupe de la Confédération la saison prochaine. Le Nigérian Peter Kolawole (11e minute), l'Ivoirien Junior Abou Koné (30e minute) et le jeune milieu international Karim

Kimvuidi (45+2e minute) ont inscrit les trois premiers buts permettant aux joueurs du coach André-Alain Landeut de s'assurer déjà une victoire certaine dès la première période. Jimmy Bayindula a inscrit le quatrième but à la 51e minute, avant celui du néo-international U23, Jonathan Ikangalombo, à la 57e minute. Enfin, Karim Kimvuidi a inscrit le sixième but à la 89e minute, signant un doublé au cours de cette rencontre dominée de la tête au pied par le club vert et blanc de la capitale. DCMP se dirige donc vers cette finale avec le seul but de l'emporter et sauver sa saison en dents de scie au championnat national. Les Immaculés tiennent à revenir en compétition africaine la saison prochaine.

L'on s'attend donc, le 30 juin, au stade des Martyrs de Kinshasa à une finale disputée entre deux clubs qui se connaissent déjà au championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), même la balance peut légèrement pencher vers DCMP qui a remporté plusieurs éditions de la Coupe du Congo de football par le passé. Alors que Sanga Balende n'est qu'à sa deuxième finale après celle perdue en 2002.

Martin Engimo



## CECAFA

## La liste remaniée des Léopards U23 avant de rejoindre l'Ethiopie

La liste des Léopards football U23 a été ramenée de trente à vingt-quatre joueurs avant de prendre l'avion pour Bahir Dar en Ethiopie où l'équipe espoir de la RDC va prendre part à la 61e édition du tournoi régional de la Cecafo.

Le sélectionneur des Léopards football U23, Jean Claude Loboko, a drastiquement modifié sa première liste de trente joueurs ramenée à vingt-quatre, pour le 41e tournoi de la Council for East and Central Africa Football Associations (Cecafo) du 3 au 18 juillet de cette année en Ethiopie.

Une dizaine de jeunes joueurs évoluant à l'étranger présents sur la première liste ont été écartés. Il s'agit de Michael Luyambula (VfB Lubeck/ D4 Allemagne), les défenseurs Jérémy Ngakia (Watford FC/ Angleterre), Gaël Kakudji (RFC Seraing/Belgique), Hubert Mbuyi (Hoffenheim/Allemagne), Beverly Makangila (Colorado/D2 USA), William Balikwisha (Standard de Liège/Belgique), Nelson Balongo (Saint-Trond/Belgique), Michée Ngalina (Colorado/ D2 USA), et Oscar Taty Maritu (Cangzhou Mighty Lions/Chine). Quelques locaux ont aussi été mis à l'écart comme Mpia Nzengeli de Maniema Union, Henoc Mangindula du DCMP, Beni Wahala de V.Club et Mbala Mbidi de Lubumbashi Sport, etc. Le coach Loboko a ajouté d'autres joueurs, notamment Rossien Tuisila de Young Africans



Les Léopards U23 lancent leur préparation pour le tournoi de la Cecafo prévu en Ethiopie

de Tanzanie, Merveille Kikasa de V.Club.

La liste actualisée des Léopards se compose donc des gardiens de but Israël Mubobo (CS Don Bosco), Hénoc Kamalandwako (DCMP), Brunel Efonje (Jeunesse sportive de Kinshasa -JSK-) ; des défenseurs Steven Ebwela (AS Maniema Union), Madinda (CS Don Bosco), Idumba Fasika (FC Lupopo),

John Nekadio (Standard de Liège/Belgique), Othiniel Mawawu (CS Don Bosco), Ntambwe Kalonji (TP Mazembe), Moanda (AC Rangers). Les milieux de terrain présents sur la liste sont Rolly Balumbi (AS V.Club), Christian Nsundi (DCMP), Merveille Kikasa (AS V.Club), Mokonzi Katumbwe (FC Lupopo), Ifaso Efonje (Difaa El Jadida/Maroc), Karim Kimvuidi (DCMP) et Ciel

Ebengo (FC Lupopo).

Quant aux attaquants convoqués, il s'agit d'Isaac Tshibangu (TP mazembe), Laurent Ntambwe (Blessing FC), Joël Beya (TP Mazembe), Jean Othos Baleke (TP Mazembe), Joyce Katulondi (AS Dauphins Noirs), Rossien Tuisila (Young Africans/Tanzanie) et Eric Kabwe (AS V.Club). La première séance d'entraînement a eu lieu le

27 juin au Centre sportif d'Ujana à Kinshasa, avec sept joueurs, plusieurs autres étant retenus en clubs et vont rejoindre le groupe incessamment.

Notons que le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, a reçu en audience une délégation de la Fédération congolaise de football association conduite par le président intérimaire Donatien Tshimanga qui a pris momentanément les rênes de l'instance faîtière du football après la démission de Constant Omari. La participation des Léopards U23 à ce tournoi régional dans la ville de Bahir Dar en Ethiopie a été le sujet principal de cette entrevue. Selon le directeur général de la Cecafo, Auka Gacheo, toute équipe participante devra payer 20.000 dollars américains comme frais de participation, une somme qui aidera pour la logistique du tournoi. Outre la RDC, les autres pays participants sont le Burundi, le Congo Brazzaville, le Djibouti, l'Erythrée, le Kenya, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda qui détient plusieurs titres du tournoi, Le Zanzibar et l'Ethiopie pays hôte.

**Martin Engimo**

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 BA, boulevard Denis-Saccoz-H'Guessa  
Brazzaville - République du Congo



## SADC

La 49<sup>e</sup> session de l'assemblée plénière du Forum parlementaire a vécu

Le président de l'Assemblée nationale de la RDC et président du Forum parlementaire a responsabilisé les élus de la sous-région sur la gestion de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

La 49<sup>e</sup> session du Forum de parlementaires de la communauté des pays de l'Afrique australe (Sadc) a eu lieu le 27 juin. Cette session convoquée du 25 au 27 juin a été dirigée par le nouveau président de cette structure sous-régionale, le président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC), Mboso Nkodia Pwanga. Au cours des travaux, les parlementaires de la Sadc ont réfléchi sur le thème : « Tirer partie de la Zone de libre-échange continentale africaine pour la reprise économique post-covid en Afrique australe : le rôle du forum parlementaire de la Sadc et des parlementaires nationaux ».

Clôture ces travaux par vidéoconférence, le président du Forum parlementaire, Christophe Mboso Nkodia Pwanga, s'est dit satisfait de cette première session sous sa direction et de participer à sa première assemblée plénière en tant que président du Forum parlementaire de la Sadc.

## Plusieurs résolutions adoptées

Le président Christophe Mboso a indiqué que ces travaux ont permis aux parlementaires de la Sadc d'adopter plusieurs résolutions.



« Et, parmi les résolutions que nous avons prises, nous appelons les Etats membres de la Sadc à éliminer le mur invisible qui entrave la capacité du continent à accéder aux vaccins et à faire en sorte que chacun ait accès à ces médicaments qui peuvent sauver des vies », a souligné le président du Forum parlementaire sous-régional, notant que ces

mesures vont contribuer à réduire les inégalités d'accès aux médicaments et aux vaccins essentiels. Et d'appeler les Etats membres de la Sadc à « procéder rapidement à l'intégration du protocole de la sous-région sur la santé et de mettre en œuvre avec succès le programme pharmaceutique de la Sadc ». Ce protocole, note-t-on, préconise la création des centres

pharmaceutiques régionaux.

La plénière a, par ailleurs, sollicité des parlementaires de la Sadc de demander à leurs gouvernements respectifs et aux autres acteurs impliqués dans la lutte contre le coronavirus à prendre en compte le genre dans le cadre de campagne de vaccination dans la région, en vue de l'amélioration de l'accès des femmes à la vaccination.

## Mise en œuvre effective de la zone de libre échange

Le président Mboso Nkodia Pwanga exhorte les parlements nationaux à former les collègues sur leur mandat législatif et de contrôle afin d'assurer la mise en œuvre effective de la zone de libre-échange continentale africaine et de construire une région de la Sadc plus inclusive et équitable au-delà de la pandémie. Au cours de cette session, la plénière a également encouragé les parlementaires de la région à profiter de la Zlecaf pour le développement des programmes visant à donner aux femmes les moyens de participer pleinement au commerce et à faire en sorte que ce dernier améliore les opportunités pour tous. De son côté, le président Mboso a rappelé plusieurs aspects liés à la gestion et la collaboration des Etats en ma-

tière de la Zlecaf.

## Les vœux des Congolais au peuple des Seychelles

Il est rappelé que les Seychelles, l'un des Etats membres de la Sadc, célèbrent, ce 29 juin, son accession à la souveraineté nationale et internationale. C'était l'occasion pour le président du Forum parlementaire de la Sadc de présenter les vœux à ce pays frère au nom du peuple congolais et celui du président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi. Séance tenante, la vice-présidente de l'Assemblée nationale des Seychelles, Rosy Bistoquet, qui est intervenue par motion en début de cette plénière virtuelle, le 27 juin, s'est dite flattée au plus haut point de mots aimables du président Mboso. Au nom de son peuple, elle a remercié le peuple congolais et le président du Forum des parlementaires de la Sadc. Il est également indiqué que, de manière spéciale, Christophe Mboso a remercié l'invité d'honneur de cette session, le président de la République du Botswana ainsi que le Parlement botswanais et le président de l'Assemblée nationale de ce pays, pour la qualité de l'organisation de l'assemblée plénière de cette 49<sup>e</sup> session.

Lucien Dianzenza

## PORT DE KINKOLE

## Les pêcheurs du Pool Malebo remportent une première bataille

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, avait promis de leur restituer l'infrastructure portuaire depuis le 7 mars dernier. Plus de quatre mois après, la promesse a bien été tenue. Du côté du gouvernement, il est question à présent de proposer des investissements solides pour faire redémarrer les activités de pêche dans cette partie de la capitale.

Le secteur de la pêche professionnelle devrait profiter du dernier rebondissement dans l'affaire du port de Kinkole spolié. En effet, le 7 mars dernier, à l'occasion d'une visite du site portuaire, le président Félix-Antoine Tshisekedi a ordonné sa restitution aux pêcheurs professionnels du Pool Malebo. Dans un mémorandum remis directement au chef de l'Etat, ceux-ci ont insisté sur la nécessité de restituer aux pêcheurs le Port de Kinkole. Pour eux, il est important de passer à la vitesse supérieure en créant une coopérative et en relançant les activités de l'Office national de pêche. Sur le champ, Félix-Antoine Tshisekedi a répondu positivement au premier volet des préoccupations de la délégation des pêcheurs professionnels du Pool Malebo. Si la restitution du port de Kinkole est effective au plus grand bonheur des pêcheurs, il y a des actions qui s'imposent pour le fonctionnement à plein régime du port de Kinkole. En effet, la seule restitution du port de Kinkole et la restauration annoncée de la journée dédiée à la pêche chaque 24 juin ne sauraient relancer le secteur. Par ailleurs, il faut noter un important pas franchi à travers le réchauffement du dossier de la réhabilitation de la route qui mène de la route nationale numéro 1 vers le port de Kinkole. Le dossier en question se trouverait déjà sur la table du ministre chargé des Travaux publics, selon des sources indépendantes.

Pour accompagner véritablement la relance de la pêche, le gouvernement a levé quelques options, notamment le débarcadère intégré, la chaîne de froid pour la conservation de poissons, le marché de poissons et un dispensaire pour les pêcheurs. Toutefois, aucun chronogramme clair n'est arrêté à ce stade. Par conséquent, les pêcheurs comptent bien poursuivre leur plaidoyer pour mobiliser les autorités RD-congolaises sur la reprise des activités du port de Kinkole qui devrait avoir un impact considérable sur l'autosuffisance alimentaire à Kinshasa.

Laurent Essolomwa

## COVID-19

## Les femmes du Cafco obtiennent leur première dose de vaccin

une dizaine de femmes de Cafco associées à d'autres personnes ont obtenu, le 25 juin, leur première dose du vaccin Astrazeneca administrée par les médecins du centre hospitalier Vijana.

L'activité organisée par Cafco, une structure partenaire aux institutions de la RDC, avec l'appui du Programme élargi de vaccination, s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la vaccination contre la covid-19. Avant d'être vaccinées, ces femmes, hommes et jeunes ont été d'abord consultés pour s'assurer de l'état de santé de chacun d'eux.

Profitant de l'occasion, les vaccinées n'avaient qu'un seul message à apporter à la population. C'est celui de se faire vacciner pour non seulement se protéger et protéger son environnement mais également freiner la chaîne de contamination de cette troisième vague qui est virulente et mortelle.

Mme Innocente Bakanseka, membre du Cafco, a souligné que le vaccin est le seul moyen de se protéger contre le coronavirus. « C'est une crise sanitaire mondiale.

Il faut que la population prenne conscience que le vaccin est le seul moyen pour se protéger », a-t-elle déclaré. Avant de demander à ceux qui hésitent encore de se faire vacciner pour non seulement se protéger mais également protéger les autres.

Pour sa part, Me Omokoko Adine d'or, secrétaire général du Cafco, a rappelé que sa structure a participé en 2020 aux activités liées à la prévention contre la maladie à coronavirus. « Nous avons estimé qu'il était impérieux au regard des statistiques des cas de malades et de mortalité enregistrés que nous apportons un message à la population congolaise, composée en majorité des femmes, que la maladie tue », a-t-elle indiqué. Certes, a-t-elle fait savoir, il y a des mesures barrières que nous devons observer mais à ces mesures, nous devons ajou-

ter la vaccination. « Nous ne protégeons pas nous-même mais aussi pour notre environnement, nos frères, nos sœurs, nos parents, nos enfants », a-t-elle souligné.

Il sied de noter que Cafco a tenu à organiser cette activité après quatre séances d'imprégnation et de mise à niveau pour comprendre le bien-fondé de cette vaccination et le contour de l'infodémie par rapport au vaccin. Depuis le début de la vaccination en RDC le 19 avril avec le vaccin Astrazeneca, quarante-neuf mille cent deux personnes ont été vaccinées dans les huit provinces jusqu'au 23 juin 2021. Cinq cent quatre-vingt-treize nouvelles personnes ont été vaccinées dans cinq provinces dont deux cent quatre-vingt-six au Nord-Kivu, cent quatorze au Sud-Kivu, cent à Kinshasa, soixante-quinze au Haut-Katanga et dix-huit au Lualaba.

Blandine Lusimana

## CÉNI

# Enjeux et jeux de coulisses dans le choix du président

Les discussions, entre les huit confessions religieuses (catholiques, protestants, Eglises de réveil, islâm, armée du salut, kimbanguiste, orthodoxes...) conviées à la tâche, s'éternisent jusqu'à maintenant.

Depuis le vote de la loi organique de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) par les deux chambres du Parlement entérinant de fait toutes les réformes proposées par la société civile et la classe politique, le processus de désignation des animateurs de la centrale électorale s'est accéléré dans différents états-majors. Mais les débats, au niveau des confessions religieuses auxquelles est confiée la mission de désigner le président, semblent s'enliser. Il faut dire que ces confessions religieuses sont organisées autour du Comité d'intégrité et médiation des élections (Cimé). Pour la désignation du futur pré-

sident de la Céni, elles ont mis en place une plateforme dirigée par le secrétaire général de la Conférence nationale épiscopale du Congo (Cénc), l'abbé Donatien N'shole, pour réceptionner différentes candidatures présentées à travers les confessions religieuses et procéder aux différentes sélections internes jusqu'à la désignation du meilleur candidat répondant au profil recherché. Sur les cent cinquante dossiers réceptionnés, vingt-quatre (en raison de trois par confession religieuse) figurent sur la short list de laquelle ne sortiront à la fin que deux noms (un président et un membre de la plénière) à proposer à la sanction du

Parlement et du président de la République, pour prendre les actes de nomination.

## Les coulisses des débats

Si à l'étape actuelle, les noms de ces heureux promus ne sont pas encore connus et transmis à qui de droit, c'est parce qu'il existe plusieurs points de désaccord entre confessions religieuses. Beaucoup d'entre elles, en effet, ne voient pas d'un bon œil les candidatures des Eglises catholique et protestante qui, à elles seules, ont eu à présider aux trois processus électoraux antérieurs, à savoir abbé Apollinaire Malumalu (prêtre catholique) en 2006, révérend Ngoyi

Mulunda (pasteur protestant de l'ECC) en 2011, et Corneille Naanga (candidat ECC), en 2018.

Compte tenu des contestations qui ont émaillé l'organisation de ces scrutins, les autres confessions religieuses font bloc pour écarter de la short list les candidatures portées par les catholiques et les protestants. « Il faut donner la chance aux autres de faire leurs preuves », a déclaré un pasteur des Eglises de réveil. D'autres confessions religieuses, sous la pression des organisations de la société civiles très actives sur la question, veulent voir plutôt figurer une donne géopolitique dans le choix du président de la Céni. « Il

serait important, au nom de l'unité nationale, que le poste du président de la Céni soit attribué à un ressortissant d'une province ou d'un espace linguistique non représenté à la tête d'une des institutions nationales durant ces cinquante dernières années », a soutenu tout récemment le président de la Jeunesse ne Kongo. Cet argument est porté par les Ne-Kongo originaires de la province du Kongo central qui, depuis la chute de Kasa-Vubu, n'ont plus vu un des leurs à la tête d'une institution nationale (Présidence, Assemblée nationale, Sénat, gouvernement ou une des cours dans l'architecture judiciaire actuelle).

Lucien Dianzenza

## PANIER DE LA MÉNAGÈRE

# Le ministère de l'Économie et la FEC en total désaccord

Lors du débat en conseil des ministres du 25 juin, le gouvernement est passé à l'action en décidant de la réduction de prix des produits surgelés dans la ville de Kinshasa. Le même vendredi, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) a saisi officiellement le Premier ministre, Sama Lukonde, et le cabinet du président de la République pour dénoncer « une décision unilatérale ».

On est bien loin de l'ambiance conviviale de la première réunion de prise de contact du 10 mai entre le ministre de l'Économie, Jean-Marie Kalumba Yuma, et la FEC. Conduite par Éliane Munkeni, la vice-présidente nationale chargée des femmes entrepreneuses, la délégation de la FEC en avait profité d'ailleurs pour remettre un énième memorandum reprenant les préoccupations de ses membres. La FEC, qui se targue de contribuer à 80 % au budget de l'État en tant qu'organisation patronale représentant le secteur formel, se considère tout naturellement comme un partenaire incontournable. Lors des consultations ayant conduit à la nomination du gouvernement Sama, elle a été consultée directement par l'actuel Premier ministre. Depuis un certain temps, elle participe également aux réunions des commissions techniques du gouvernement.

## Première crise un mois après le premier contact

Au sujet du premier couac entre le ministère de l'Économie et la FEC, tout part du 9e conseil des ministres. Le compte-rendu a fait état d'un réajustement de prix des produits surgelés à Kinshasa. Des chiffres ont été présentés au grand public, représentant « l'option » finalement trouvée entre les deux parties lors des

discussions. Les consommateurs de cuisses de poulet achèteront le carton de 10 kg à moins de 10 dollars, contre 21 dollars auparavant. Les côtes de porc coûteront autour de 15 dollars par carton, contre 22 dollars auparavant. Quant aux chinchards 16+, son prix ne dépassera plus les 17 dollars par carton, contre 42 dollars. Autant parler d'une petite révolution du panier de la ménagère plutôt bien accueillie dans les milieux des consommateurs, même si nombre d'experts s'interrogeaient déjà sur les stratégies pour combler les pertes des opérateurs privés.

## Pas de compromis sans engagements clairs

Dans cette effervescence, la FEC a tenu à faire une mise au point. Le ministre de l'Économie aurait annoncé une « option » qui n'en était pas une, du moins jusqu'à la fin de la réunion. Pour preuve, l'absence de la signature du secteur privé dans le PV final qui leur a été présenté par le ministère. Pour la FEC, le document ne répondait pas justement à certaines préoccupations concernant principalement les engagements de l'État. Il s'agit de savoir les taxes et autres perceptions supprimées effectivement. « On ne sait pas pourquoi le ministre de l'Économie a présenté le problème au conseil des ministres. Je ne

sais pas comment il l'a présentée pour que le gouvernement arrive à prendre acte de ces réductions de prix que nous jugeons unilatérales », a expliqué le secrétaire général de la FEC, John Nkono. A première vue, les mesures gouvernementales semblent trop globales : levée des barrières routières irrégulières, rationalisation des prélèvements parafiscaux, etc.

## Faciliter l'importation ou promouvoir la production nationale

Il est vrai aussi que l'application d'une telle mesure ne rassure pas tout le monde. Déjà très critique sur certaines pratiques « litigieuses », Egal RDC a trouvé un moyen de relancer le débat sur la concurrence déloyale qui continue de dérégler le marché de vente à Kinshasa. Un accent particulier est placé sur certains produits alimentaires surgelés d'origine des États-Unis d'Amérique, en l'occurrence les fameuses cuisses de poulet. « Ils sont vendus localement à un prix anormalement moins cher par certains concurrents ». Ces pratiques ont contribué à encourager l'importation des produits alimentaires étrangers au détriment des produits locaux similaires. Et la tendance baissière négociée par l'autorité ne va pas arranger les choses.

Laurent Essolomwa

## GRANDS LACS

# La RDC et le Rwanda concluent trois accords de coopération

Après la première réunion bilatérale tenue à Gisenyi la veille le 26 juin, c'était au tour du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo d'accueillir en territoire congolais son homologue rwandais Paul Kagame, rapporte la cellule de communication de la Présidence RD-congolaise.

Les deux chefs d'État ont fait jonction à la grande barrière de Gisenyi d'où ils sont allés visiter Kibati, le quartier de Goma le plus touché par l'éruption volcanique du 22 mai dernier. Au pied du volcan Nyiragongo et à une dizaine de kilomètres du centre-ville, les présidents Tshisekedi et Kagame ont vu de près les dégâts causés par le volcan. Ils ont eu droit aux explications techniques du préposé de l'observatoire volcanologique de Goma.

Pour cet expert, « le lac de laves qui culmine à trois mille cinq cents mètres d'altitude reste un danger permanent pour les villes de Goma et Gisenyi situées plus bas ». Après avoir évalué l'impact du volcan de part et d'autre, les deux chefs d'État ont convenu sur place de renforcer les mécanismes conjoints de prévention et gestion des catastrophes naturelles.

Sur le chemin de retour de Kibati, les présidents Tshisekedi et Kagame, embarqués dans un même véhicule, ont été vivement ovationnés par la population de Goma qui voit par ce geste une volonté manifeste des deux chefs d'État d'ouvrir une nouvelle page de relations pacifiques entre les deux peuples. À l'hôtel Serena de Goma, les deux présidents ont eu un nouveau tête-à-tête après celui de la veille à Rubavu. Par la suite, ils ont assisté à la signature de trois accords bilatéraux.

Le premier accord gouvernemental porte sur la promotion et la protection des investissements, il a été signé par les ministres du Commerce extérieur des deux pays. Le deuxième accord est une convention entre les deux pays en vue d'éviter la double imposition et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu signé par les ministres des Finances du Rwanda et de la RDC. Le dernier contrat est un protocole d'accord de coopération entre la société aurifère du Kivu-Maniema (Sakima SA) et Dither LTD signé par les directeurs généraux des deux entreprises.

Au cours du point de presse conjoint ayant sanctionné cette bilatérale, les deux chefs d'État ont réitéré leurs engagements à poursuivre leur collaboration pour la consolidation des relations entre les deux pays pour le bénéfice de leurs populations respectives. « Nous avons perdu beaucoup d'années en se regardant en chiens de faïence, le moment est venu de partager la paix, l'amour et des échanges fraternels et économiques entre les deux pays », a déclaré le président Felix Tshisekedi. De son côté, le président Paul Kagame a affirmé que son pays est engagé à aider la RDC dans sa lutte contre l'insécurité dans la région. « L'insécurité empêche le développement économique des deux états », a-t-il dit.

Alain Diasso

**RESTAURANT**

**LE BUNKER**  
Spécialiste Poulet Mayo & Grillades  
Tel : (+242) 06 468 58 50

**BRICOLAGE**

**MACONNERIE**  
Travaux tous corps d'état  
Tel : (+242)06 822 84 42 - 04 008 36 19

**STAFFEUR**  
Conception et pose de staff  
Tel : (+242)06 821 26 02

**ELECTRICITE**  
Tous travaux d'électricité bâtiment  
Tel : (+242)06 621 13 74 - 04 054 47 06

**ETABLISSEMENTS LAF**  
Construction-Bâtiment Général-Fabrication Meubles  
Tel : (+242) 06 610 15 98

**BATIMENT**



**ACTION GROUPE**  
Pour tous vos travaux de construction  
Tél : (+242) 06 629 90 07/06 675 82 95

**AFRICA BATI INGENIERIE**  
Etudes techniques-Coordination-Suivi des Travaux-Réalisation-Réhabilitation-Formation  
Tel : (+242) 06 583 60 52/05 770 62 82

**ETABLISSEMENTS LAF**  
Construction-Bâtiment Général-Fabrication Meubles  
Tel : (+242) 06 610 15 98

**ETABLISSEMENTS LAF**  
Construction-Bâtiment Général-Fabrication Meubles  
Tel : (+242) 06 610 15 98

**AVIS DE RECHERCHE**

**RÉSIDENCE COLOMBE (HÔTEL)**  
recherche une réceptionniste.  
Salaire mensuel de base : 75.000frs ;  
Prime de caisse : 15.000frs ;  
Prime de panier : 25.000frs ;  
Expérience souhaitée  
Contrat à durée déterminée(6mois)  
Contact :05 5561517 /06 626 5279.

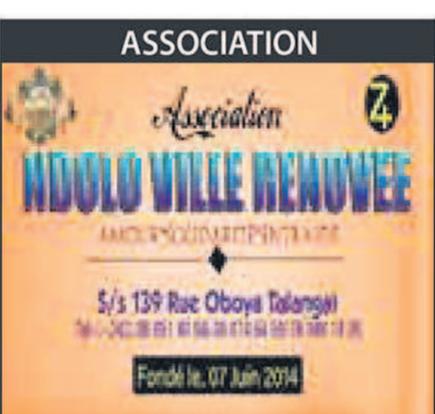
**COIFFURE**

**ELSYE COIFFURE**  
Coiffure-Soin de visage-Esthétique-Pédicure-Manicure  
Prestation à domicile  
Tel : (+242): 06 676 70 56

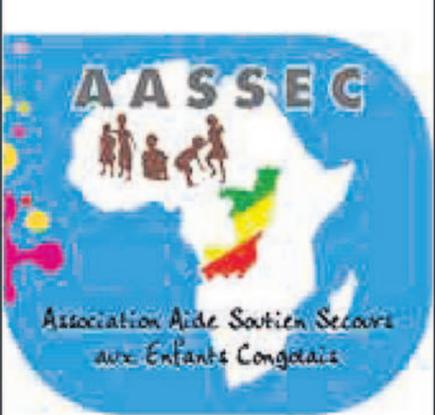
**ELSYE COIFFURE**  
Coiffure Hommes  
Tel : (+242 06 606 22 77/06 500 27 33

**BOUTIQUE ADDICT CODE**  
Adresse :137 Avenue de la tsiémé ,  
Ouenze en face de l'école LHEYET  
GABOKA  
Tel : (+242) 06 508 56 33

**ASSOCIATION**



**NDOLO VILLE RÉNOVÉE**  
Animation Folklorique  
Toutes cérémonies  
Tél : (+242) 05 055 11 30/ 06 674 64 56



**AIDE SOUTIEN SECOURS AUX ENFANTS CONGOLAIS (AASSEC)**  
Panafrique-Humanitaire  
Tél : (+33)772187395/069481926

**LOCATION ET VENTE DE VEHICULE**



**KARAGNARA SERVICE**  
Location courte et longue durée.  
Tel : (+242) 06 461 56 56

**AUTO-TOP-CONGO**  
Location et vente. Berlines - 4X4  
Tel : (+242) 06 645 00 00

**MAINTENANCE**



**ANDZOUANA SERVICE**  
Réparation appareils électroniques et électroménagers  
(+242) 06 624 92 93

**MAITRE SAM SERVICE**  
Spécialiste en froid : Congélateur, climatiseur, tous appareils  
(+242) 06 668 91 46 / 05 744 76 69

**SERVICE TRAITEUR**



Tel : **DODO SERVICE**  
Service traiteur et protocole  
(+242) : 066680644 / 053046399

**GAMOS TRAITEUR**  
Pour tous vos événements  
(+242) : 06 550 90 17

**OFFRES D'EMPLOI**

L'ACPE recherche pour une société de la place

**Un Assistant Pilotage et Maîtrise d'Ouvrage \***  
Avoir la maîtrise des procédures de la banque; Avoir une bonne connaissance de la réglementation bancaire; Avoir une bonne connaissance des normes de gestion des projets; Avoir la maîtrise de l'outil informatique; Avoir la maîtrise de l'organisation et conduite de réunion; Avoir une bonne connaissance des réseaux informatique et base de données; Avoir un esprit d'analyse et de synthèse; Avoir de l'intérêt pour les nouvelles technologies; Avoir une bonne qualité rédactionnelle; Savoir faire preuve de diplomatie; Être rigoureux et dynamique.

L'ACPE recherche pour une société de la place

**Un Assistant Organisation \***  
Avoir un Diplôme d'Ingénieur en Electronique, Télécommunications ou équivalent; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans la planification. Avoir une bonne connaissance de l'organisation de la Banque, de la réglementation bancaire, du management des projets et des outils de modélisation; Avoir une bonne connaissance du Reegenerating process, et une bonne communication écrite et orale;

L'ACPE recherche pour une société de la place

**Responsable Commercial \***  
Avoir un BAC +4/5 d'une école de commerce; Avoir une expérience professionnelle avérée dans le commerce et le management d'une équipe de vente dans l'environnement des produits et services dans le numérique ; Avoir le sens de leadership et une capacité à développer vos équipes ainsi qu'à les motiver ; Avoir une bonne capacité d'analyse dans un environnement fortement concurrentiel;

L'ACPE recherche pour une société de la place

**Un Exploitant Informatique \***  
Avoir une bonne connaissance en réseau et sur AS/400; Avoir une bonne connaissance de quelques systèmes d'exploitation; Avoir une bonne connaissance en informatique réseau; Avoir une bonne qualité rédactionnelle; Savoir travailler en équipe et avoir le sens de l'écoute; Être rigoureux, réactif et dynamique.

L'ACPE recherche pour une société de la place

**Un Ingénieur Support Roll Out, Planning et Optimisation Radio \***  
Avoir un Diplôme d'Ingénieur en Electronique, Télécommunications ou équivalent; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans la planification et l'optimisation radio; Avoir une connaissance dans la construction des sites GSM; Avoir de l'expérience dans la technologie 4G, 3G, et 3G; Être rigoureux, organisé, ouvert d'esprit, attentif au détail; Avoir un bon contact avec les clients internes et externes; Avoir la maîtrise de l'outil informatique; Savoir orienter les clients.

L'ACPE recherche pour une société de la place

**Un Infographiste \***  
Avoir un BAC +2/5 en Graphisme /Design/Marketing digital/Vidéo ou d'un équivalent universitaire; Avoir une expérience professionnelle de 2 ans minimum sur un poste similaire; Avoir la maîtrise de techniques variées telles que vidéo (After Effect, Premiere Pro, Audition...), photographie, web, 3D, dessin sont indispensables ; Avoir la maîtrise de la suite Adobe, et Creative Cloud (Indesign/ Illustrator/Photoshop/ Premiere Pro, Adobe Illustrator, Premiere Rush, Prelude);



Envoyez votre CV à l'adresse: [emploi@acpe.cg](mailto:emploi@acpe.cg)

\* Ces offres sont disponibles et plus complètes sur notre site internet [www.acpe.cg](http://www.acpe.cg) et sur nos réseaux sociaux

[www.acpe.cg](http://www.acpe.cg)  
#EnsemblePourl'Emploi

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## POOL

## Le centre de santé de Soumouna pourvu en matériel médico-technique

L'Association Hope-Congo a mis à la disposition de la structure hospitalière de la sous-préfecture du département du Pool un lot de médicaments et d'équipements pour les soins de la population qui parcourait de longues distances pour se soigner.

La capacité du centre de santé de Soumouna à offrir les soins de qualité et à moindre coût à la population a été renforcée par le don de l'Association Hope-Congo dont Gyldas Mayela est le coordonnateur. Les équipements mis à la disposition de la structure hospitalière sont, entre autres, les lits d'hospitalisation et de consultation, un aspirateur pour nourrisson, des kits de chirurgie et d'accouchement. Les médicaments contre le paludisme et plusieurs autres maladies allongent la liste des outils médico-techniques.

« Nous insistons sur le fait que ces médicaments doivent être utilisés gratuitement pour les soins de santé de la population. Ils ne doivent pas se retrouver dans des marchés pour la vente mais servir au bien-être des malades », a indiqué le coordonnateur de l'Association Hope-Congo.

En réalité, ce don est la réponse de ladite association à la demande du responsable du district sanitaire de



Une des salles équipées

Kinkala en vue de l'amélioration des conditions de travail et d'accueil qui jusque-là étaient précaires. Avec le don reçu, les lits conçus traditionnellement qui manquaient de matelas appartiennent désormais au passé. La population et les autorités locales ont salué le geste de générosité de l'Association Hope-Congo qui répond aux besoins sanitaires non seulement de la population de Soumouna mais aussi des dix autres villages alentours.

En rappel, l'Association Hope-Congo n'est pas à son premier coup d'essai au village de Soumouna. Avant le don des équipements médico-techniques, cette association avait réhabilité et équipé l'école primaire de la localité après le conflit armé qui l'avait secouée. Gyldas Mayela, coordonnateur de ladite association, a salué l'ensemble des partenaires ayant apporté leur soutien pour la réalisation de ces initiatives.

Rominique Makaya

### COUPE DAVIS GROUPE AFRIQUE 4

## La Côte d'Ivoire et la Namibie intraitables

Les Ivoiriens et Namibiens ont validé leur accession au groupe Afrique 3, au terme de la compétition qui s'est jouée du 21 au 26 juin au Complexe sportif la Concorde à Kintélé. Le Congo n'a pas fait de miracles, en terminant la compétition à la dernière place.

La Côte d'Ivoire et la Namibie ont survolé le tournoi, puisqu'elles ont réussi toutes les deux à conjuguer leur bilan au plus-que-parfait. Elles ont aligné cinq victoires en autant de matches. Et pour leurs matches décisifs qui les opposaient respectivement au Botswana et au Nigeria, les favoris ont tenu leur rang. La Côte d'Ivoire n'a pas eu besoin de passer par le double pour mettre le Botswana «KO» (2-0). Ses deux joueurs en simple ont tous les deux fait le boulot. Abdoulaziz Bationo a battu Danzel Seetso après trois sets (1-6, 6-3 et 6-1). Eliakim Coulibaly a eu raison de Tsholofelo Tsiang (6-1, 6-2).

« Il faut féliciter ces joueurs et leur faire comprendre qu'ils sont sur la bonne voie. Ce n'était pas évident au départ. Nous nous sommes appuyés sur notre numéro 1 qui a pas mal joué avant de venir ici. Il a gagné deux tournois en Tunisie et sur un autre qui vient des Etats-Unis. J'étais dans l'inconnu avec eux parce qu'on démarre une compétition pour la première fois. Avec un tout peu de chance on a su bien faire les choses ensemble. Ils ont compris que c'était une compétition par équipes, il faut se surpasser. Ils ont su se surpasser physiquement et mentalement. Cela nous a beaucoup aidé pour gagner nos cinq matches », a



La Côte d'Ivoire et la Namibie, les deux vainqueurs de la Coupe Davis Adiac

commenté Illou Lonfo, capitaine de la Côte d'Ivoire.

Et de poursuivre : « Nous passons au groupe 3 l'année prochaine, il faut savoir se projeter. On a des projets de compétitions et d'entraînements pour pouvoir accéder au groupe 2. Ce n'est pas évident, mais en même temps ce n'est pas impossible. Ils sont tous jeunes et on a du temps pour faire des choses ensemble », a-t-il promis.

Dans l'autre match, la Namibie a peiné avant de l'emporter face au Nigeria (2-1). La rencontre en double a fait la différence. Dans les simples, Connor Henri

Van Schalkwyk a donné l'avantage à la Namibie, en battant Uche Oparaoji 2 sets à 1 (0-6, 6-2, 6-4). Joseph Imeh Ubon a redonné l'espoir aux Nigériens en remportant le second match en simple face à Codie Schalk Van Schalkwyk (6-1, 6-2). Les frères Van Schalkwyk ont offert à la Namibie, une victoire importante en dominant la paire nigérienne composée de Abdul Mumin Babalola/Joseph Imeh Ubon (6-4, 6-3).

« On voulait le faire pour honorer notre pays, parce que nous avons des jeunes pleins d'énergie, qui ne sont focalisés que sur le tennis. Nous

sommes venus au Congo pour gagner et nous avons aussi beaucoup appris. Mes joueurs n'ont que 18 ans. On voulait arriver au groupe 3 et maintenant qu'on l'a fait nous sommes trop excités en ce qui concerne le futur. Le pays peut désormais compter sur ces mêmes garçons qui sont devenus de nouveaux héros, d'autant plus que cette victoire va motiver les plus jeunes pour jouer encore plus », a souligné Gerrie Dippenaar, le capitaine de la Namibie.

La compétition qui s'est déroulée pendant six jours a mis aux prises dix équipes africaines. Le

Congo s'est contenté de la dernière place en perdant toutes leur cinq rencontres sans remporter le moindre set. Lors de son dernier match, les Congolais ont courbé l'échine face aux Gabonais (3-0). Au-delà des résultats, cette compétition permet de confronter des jeunes athlètes plus expérimentés d'Afrique, afin d'acquérir une certaine expérience qui leur permettra de s'améliorer et de mieux se défendre, pour des prochaines échéances internationales.

« La compétition était d'un niveau suffisamment élevé. On s'est battu avec nos armes et j'espère que l'expérience a été concluante pour les Congolais, car les autres ont joué à un niveau plus élevé que le nôtre et cela ne nous a pas permis de remporter le moindre match. Nous allons continuer à travailler. Je crois que le président de la fédération congolaise a un programme. Pour l'instant, les résultats ne sont pas là. D'ici quatre ou cinq ans, je crois que nous aurons des résultats plus probants », a déclaré Christian Mayama, le capitaine des Diables rouges.

Notons que le Cameroun a occupé la 5<sup>e</sup> place au classement général après avoir battu l'Angola (2-1). Le Sénégal s'est classé 7<sup>e</sup> grâce à sa victoire (2-1) sur l'Ouganda.

James Golden Eloué